



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Lignes

Question écrite n° 40003

Texte de la question

Les mesures prises par le Gouvernement pour accélérer le désenclavement du Massif central et de l'Auvergne (CIAT du 13 avril 1987, conseil des ministres du 10 février 1988) sont de la plus grande importance. En mai 1990, l'électrification de la ligne SNCF Paris-Clermont-Ferrand sera achevée. M Pierre Pascallon demande à M le ministre des transports s'il ne pourrait pas être envisagé deux mesures qui lui paraissent essentielles, en matière ferroviaire : 1o l'électrification de la ligne Paris-Clermont-Ferrand jusqu'au bout du val d'Allier (Langeac) ; 2o la réalisation d'un TVG Paris-Massif central-Espagne.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40003

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 1988, page 2094